



DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN BARRIERAGE



Toutes les demandes sont à adresser ou à faire parvenir
Au Secrétariat de la Police Municipale de la ville de La Colle-sur-Loup
au moins 15 jours avant l'installation d'un échafaudage
Tous les champs à remplir sont obligatoires, toute demande incomplète sera systématiquement refusée

DEMANDEUR
Nom et Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél : Fax : Mail :
Lieu d'installation d'un échafaudage
Adresse (précise) de l'installation du barrierage:
Existence d'une bande de stationnement Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Longueur : Largeur (profondeur) :
Travaux
Nature des travaux :
Numéro de la déclaration de travaux ou du Permis de Construire :
Durée
A partir du (JJ/MM/AAAA) :
Jusqu'au (JJ/MM/AAAA) :
Société effectuant les travaux
Nom de la Société : Nom de son représentant :
Adresse :
.....
Informations complémentaires

Fait à :, le.....

Le demandeur,

PS : Après avis, un arrêté municipal pour occupation du domaine public vous sera délivré – Une redevance vous sera demandée

Pour tous renseignements : amillon@mairie-lacollesurloup.fr - mfsorbier@mairie-lacollesurloup.fr - postepm@mairie-lacollesurloup.fr - [04.93.32.95.81](tel:04.93.32.95.81)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la police municipale de La Colle sur Loup pour les actions en matière de sécurité publique. La base légale du traitement est l'obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux différents institutionnels intéressés.

Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, en vous adressant à la police municipale de La Colle sur Loup : 13, Rue Georges Clemenceau – 04.93.32.95.81

Consultez le site cnil.fr pour plus d'information sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date et signature :